



PAYS DE LA LOIRE

Information de la mission régionale d'autorité environnementale des Pays de la Loire sur le projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) des Deux Ruisseaux à Thouaré-sur-Loire (44)

N° PDL 004828 / A P

La MRAe des Pays de la Loire ne peut pas étudier, dans le délai de deux mois imparti, faute de moyens suffisants, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 31 juillet 2025. Elle ne produira donc pas d'avis à l'échéance.

La présente information sera :

- notifiée à l'autorité compétente à l'origine de la saisine,
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation du public,
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (<u>www.mrae.developpement-durable.gouv.fr</u>).

Fait à Nantes, le 29 septembre 2025
Pour la MRAe Pays de la Loire,
le président
Signé
Daniel FAUVRE